

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue le **25 mars 2024 à 19 h 30**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Sont présents les conseillers :  
M. Steven Strong-Gallant  
Mme Isabelle Paré  
Mme Line Asselin  
Mme Nicole Hémond  
M. Sébastien Primeau  
M. Willy Mouzon

Madame Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été transmis tel que prescrit par l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) à tous les membres du conseil municipal de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur.

---

**42-03-24**  
**Ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance extraordinaire du 25 mars 2024 à 19 h 30.

**43-03-24**  
**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de signature de l'entente de travaux municipaux pour l'ensemble immobilier projeté sur le lot numéro 3 802 474 (prolongement des rues Promenade du Cerf et de la Rainette)
4. Abrogation de la résolution numéro 36-03-23
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**44-03-24**  
**Autorisation de signature de l'entente de travaux municipaux pour l'ensemble immobilier projeté sur le lot numéro 3 802 474 (prolongement des rues Promenade du Cerf et de la Rainette)**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 142-10-23 approuvant le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de la zone RC-7 soumis par Développement Immobilier LAFA Inc. pour le développement d'un ensemble immobilier sur le lot numéro 3 802 474;

**CONSIDÉRANT** le règlement numéro 190 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** Développement Immobilier LAFA Inc. désire procéder à l'ouverture de rues sur son terrain et désire conclure une entente relative à ces travaux avec la Municipalité;

**IL EST RÉSOLU,**

**QUE** la Municipalité autorise l'ouverture de rues sur le lot numéro 3 802 474, aux fins de réaliser l'ensemble immobilier projeté.

**QUE** la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de travaux municipaux avec Développement Immobilier LAFA Inc.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**45-03-24**

**Abrogation de la résolution numéro 36-03-23**

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution numéro 36-03-23 visant à autoriser le paiement de la facture numéro 6804 d'Espace MUNI au coût de 3 530,01 \$ (taxes en sus) à même le surplus accumulé affecté;

**CONSIDÉRANT** l'aide financière reçue dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales du ministère de la Famille;

**IL EST RÉSOLU,**

**QUE** la résolution numéro 36-03-23 soit abrogée.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la période de questions à 19 h 33 et invite les personnes présentes à s'exprimer uniquement sur les sujets de l'ordre du jour.

**46-03-24**

**Levée de l'assemblée**

Il est résolu de lever la séance à 19 h 44.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Line Asselin	X	
Conseillère siège #4	Nicole Hémond	X	
Conseiller siège #5	Sébastien Primeau	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La séance est levée à 19 h 44.

---

Julie Lemieux  
Mairesse

---

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

---

Julie Lemieux  
Mairesse